

**LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 20 FEVRIER 2024 à 10H30**

Date de convocation : 06 février 2024 Affiché le : <b>20 FEV, 2024</b> Nombre de délégués : 36 Nombre de présents : 23 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de votants : 30	L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt février, le Comité Syndical régulièrement convoqué par son Président, dans les délais légaux, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes
---	--

**PRESENTS**

Aubignan : M. Bielle	Crillon le Brave : M. Girard	Le Beaucet : M. Ille	Mormoiron : Mme Chantrel	Suzette : Absent
Aurel : absent	Ferrassières : excusé/ a donné pouvoir	Loriol du Comtat : Excusé	Saint Christol : M. Capdegelle	Vacqueyras : Mme Baudoin
Beaumes de Venise : Mme Ponge	Flassan : M. Jouve	Malaucène : excusé/ a donné pouvoir	Saint Didier : M. Veve	Venasque : M. De Cabissole
Beaumont du Ventoux : excusé/ a donné pouvoir	Gigondas : Excusée	Malemort du Comtat : M. Roux	St Hippolyte le Graveyron : excusé/ a donné pouvoir	Villes/Auzon : M. Rouet
Bédoin : excusé/ a donné pouvoir	Lafare : M. Anres	Mazan : M. Bonnet	St Pierre de Vassols : Mme Raymond	
Blauvac : M. Raspail	La Roque Alric : Absent	Méthamis : Mme Ziane	Saint-Trinit : Absent	
Carpentras : M. Belhomme	La Roque sur Pernes : excusé/ a donné pouvoir	Modène : M. Allegre	Sarriens : Mme Bardet	
Caromb : M. Braquet	Le Barroux : Excusée / a donné pouvoir	Monieux : M. Ughetto	Sault : M. Ranchon	

Excusés ayant donné procuration : Monsieur Busi (Ferrassières) à Monsieur Ranchon. Monsieur Blanc (Beaumont du Ventoux) à M. Jouve (Flassan). Monsieur Emond (Bédoin) à M. Raspail (Blauvac). Monsieur Tenon (Malaucene) à M. Veve (St Didier). Madame Forestier (St Hippolyte le Graveyron) à M. De Cabissole (Venasque). Madame Berthomier (Le Barroux) à M. Bonnet (Mazan). Monsieur Delebecque (La Roque sur Pernes) à M. Ille (Le Beaucet).

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Roux a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Le comité syndical a été appelé à débattre, délibérer et à voter les rapports inscrits à l'ordre du jour. Il a :

1. Pris acte du Débat d'Orientations Budgétaires - DOB -(Délibération n° 01-2024),
2. Approuvé l'ouverture de crédits 2024 en section d'investissement (Délibération n° 02-2024).

Le secrétaire de séance

Ghislain ROUX




Le Président

Gilles Vève

